

RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

Compte rendu de la réunion du comité de vigilance

20 décembre 2021 à 13 h 30

107, chemin du Maine Central à Bury

Présences :

- **M. Yvon Bégin** club Agroenvironnement et président du comité de vigilance
- **Mme Frédérique Roy** inspectrice en environnement, représentante du MELCC
- **Mme Jacinthe Caron** directrice générale, Conseil Régional de l'Environnement de l'Estrie (CREE)
- **M. Dave Bouchard** (Englobe) chef des opérations, représentant de GSI Environnement
- **M. Serge Lapointe** représentant du COGESAF et de l'UPA

Personnes Ressources :

- **M. Denis Gélinas** directeur général, Valoris
- **M. Louis Longchamps** directeur des communications, Valoris
- **M. Philippe Roberge** technicien en environnement, Valoris

Absences :

- **M. Alain Berrouard** directeur de site, Valoris

1) Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 13H40.

2) Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Membres du comité de vigilance
 - a. Nouveau membre
 - b. Présidence
4. Adoption du compte rendu de la réunion du 15 octobre 2020
5. Suivis au compte rendu de la réunion du 15 octobre 2020
6. Nouveau conseil d'administration
 - a. Mise à jour
 - i. Nouveaux membres
 - ii. Bilan
 - iii. Budget
7. Mise à jour – Projet d'agrandissement du LET
 - a. BAPE
 - i. Audiences
 - ii. Rapport
 - b. Décret surélévation
 - i. 2021-2022 - Décret
 - ii. 2022-2023 – Décret à venir
 - c. Décret agrandissement LET-2
 - d. Travaux à venir
 - i. Construction cellule 7
 - ii. Déboisement
 - iii. Traitement des eaux
 1. Surface
 2. Lixiviat
 - iv. Balance
 - e. Liens avec la communauté
 - i. Rencontre annuelle
 - ii. Visite du site
 - iii. Rapport des activités
 - iv. Nouveau site web
 1. Section Nuisances
 2. Formulaire de plainte
8. BAPE – L'état des lieux et gestions des résidus ultimes

9. Présentation des tonnages de matières reçues sur le site
10. Centre de tri multimatières
 - a. CRD
 - b. RES/ICI
 - c. Projet pilote RES
 - d. Encombrants
11. Valorisation des biogaz
 - a. Modification à prévoir pour la torchère
 - b. Projet de valorisation – Partenariat privé/ENERGIR
12. Révision des récentes plaintes
 - a. Plaintes d'odeur
 - b. Plaintes de bruit
 - c. Plainte visuelle
13. Suivis environnementaux
 - a. Traitement des eaux
 - b. Détecteur de radioactivité
 - c. Goélands
14. Exploitation du LET
 - a. Fermeture cellule 6
15. Période de questions
16. Varia
17. Date et sujets de la prochaine réunion
18. Levée de la réunion

3) Membres du comité de vigilance

a. Nouveau membre

M. Serge Lapointe, représentant du COGESAF et de l'UPA.

Membres manquants :

- Représentant de la MRC du Haut-Saint-François
- Citoyen
- Représentant de la Ville de Sherbrooke

b. Présidence

M. Yvon Bégin garde le titre de président du comité de vigilance.

4) Adoption du compte rendu de la réunion du 15 octobre 2020

Recommandations provenant des ateliers, puis transmises au Ministère avec l'étude d'impact. Certaines de ses recommandations sont transmises au BAPE ou dans les négociations pour le nouveau décret.

5) Suivis au compte rendu de la réunion du 15 octobre 2020

Aucun suivi.

6) Nouveau conseil d'administration

a. Mise à jour

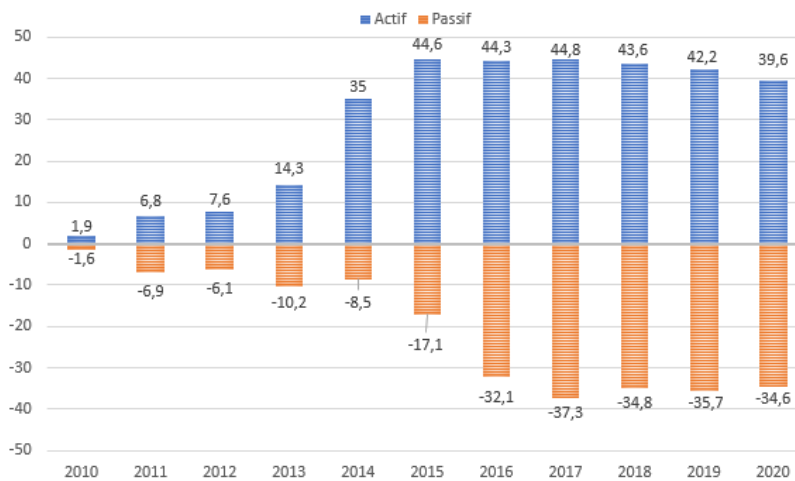
i. Nouveaux membres

- Mme Christelle Lefèvre, déléguée de la Ville de Sherbrooke
- M. Raïs Kibonge, délégué de le Ville de Sherbrooke
- M. Eugène Gagné, délégué substitut et maire de la Municipalité de Weedon
- M. Robert Roy, délégué et préfet de la MRC du Haut-Saint-François
- M. Denis Savage, Délégué de la MRC du Haut-Saint-François et maire de la municipalité de Bury
- M. Claude Carron, délégué de la Ville de Sherbrooke
- Mme Évelyne Beaudin, déléguée et mairesse de la Ville de Sherbrooke
- Mme Lyne Boulanger, déléguée de la MRC du Haut-Saint-François et mairesse de la ville d'East Angus

La première rencontre du CA se fera en janvier 2022, où se fera l'élection du ou de la présidente du conseil.

ii. Bilan

ÉVALUATION DU BILAN ANNUEL ACTIF/PASSIF



En 2020, la dette de la Régie a été réduite de près de 2,7M\$ pendant la période visée par les états financiers passant de 37M\$ à 34,3\$. De plus, la valeur comptable est maintenant d'un peu plus de 39,6M\$.

iii. Budget

- Baisse de tarifs pour les déchets à 220\$/tonne pour les municipalités membres, 92\$/tonne pour les municipalités non-membres et 133\$/tonne pour les autres clients. Hausse du tarif des redevances à 24,32\$/tonne.
- Budget préparé selon des critères conservateurs

7) Mise à jour – Projet d’agrandissement du LET

a. BAPE

i. Audiences

Audience tenue en mars. Par la suite, dépôt des mémoires après une trentaine de jours. Par la suite, série de questions entre Valoris et le BAPE par rapport à l’étude d’impact sur l’environnement.

ii. Rapport

Dépôt du rapport du BAPE en fin juin 2021.

Durant le processus, Valoris a remarqué un intérêt de la part de villes et de citoyens à propos de sa vision sur la réduction des déchets.

b. Décrets surélévation 2021-2023

En réponse au manque d’espace pour les déchets en 2021, Valoris a obtenu un décret de surélévation, c’est-à-dire d’ouvrir les anciennes cellules, puis d’y enfouir des déchets. La limite d’exploitation est de 1 an par décret pour un maximum de 2 décrets ou jusqu’à l’atteinte de la limite de tonnage d’enfouissement prévue selon le décret.

c. Décret agrandissement LET-2

En attente du décret. Il devrait passer au conseil des ministres en janvier.

d. Travaux à venir

i. Construction cellule 7

Début de la première phase de construction de la cellule 7 projeté en hiver 2022.

ii. Déboisement

Déboisement de la cellule 7 d’une superficie de 37 hectares.

iii. Traitement des eaux

Mettre en place un système pour traiter l’eau durant toute l’année. Début des travaux en même temps que la construction de la cellule 7.

iv. Balance

Travaux à prévoir qui amèneront des changements sur la manière de circuler sur le site. À préciser selon les demandes du Ministère.

e. Liens avec la communauté

Dû au contexte pandémique, ces activités n’ont pas pu avoir lieu en 2021.

i. Rencontre annuelle

Rencontrer des gens et leur expliquer ce que Valoris entreprend tant du côté financier que du côté environnemental et social.

ii. Visite du site

Pas de visites du site dû au contexte pandémique.

iii. Rapport des activités

Rapport contenant les faits saillants des activités de Valoris dans les 12 derniers mois.

iv. Nouveau site web

Accès rapides entre autres sur les alertes de nuisances.

1. Section Nuisances

La page sur les nuisances informe les gens sur les activités qui pourraient potentiellement créer des épisodes d'odeurs. Cette même page contient une carte météorologique qui indique des données en temps réel. La direction des vents permet de visualiser la dispersion des odeurs.

2. Formulaire de plaintes

Dans la section Nuisance, il y a un lien pour remplir un formulaire pour ceux qui veulent partager leurs préoccupations.

Amélioration de la gestion des plaintes : date, heure, durée, caractéristiques des odeurs ressenties, vérification des sources d'odeurs autour de Valoris et direction des vents.

8) BAPE – L'état des lieux et gestions des résidus ultimes

Valoris a déposé un mémoire dans le but de faire reconnaître le tri mécano-biologique.

Date du dépôt du rapport reportée en janvier.

9) Présentation des tonnages des matières reçues sur le site

Valoris a disposé de 48 000 tonnes de déchets dans son LET cette année. De cela, il y a 35 000 tonnes venant de Sherbrooke et 6 000 tonnes pour la MRC. Depuis 3 ans, le tonnage de déchets annuel diminue en moyenne de 3 000 tonnes par année.

10) Centre de tri multimatières

e. CRD

La ligne de tri CRD est très performante. Reconnaissance de RECYC-QUÉBEC Trieur Bronze. 95% des matières qui passent sur la ligne sont valorisées.

f. RES/ICI

Toujours en arrêt.

Projet pilote RES

Quelques tests et contrats avec des entreprises sont effectués afin de valider l'efficacité de la ligne avec certains types de matières, mais rien de grande ampleur.

g. Encombrants

Dépôt d'un projet de 100 000\$ pour détourner les encombrants de l'enfouissement. Plusieurs scénarios possibles, dont d'enlever le tissu et le rembourrage, puis de faire passer le reste dans la ligne de tri de CRD. En partenariat avec la Ville de Sherbrooke, Synergie Estrie, Synergie MRC, Défi Polyteck et Estrie Aide. Le projet devrait se faire en 2022.

I1) Valorisation des biogaz

c. Modification à prévoir pour la torchère

Déplacement de la torchère vers un endroit plus optimal pour la valorisation éventuelle des biogaz. Possibilité de changer de grosseur de torchère pour répondre aux besoins futurs.

d. Projet de valorisation – Partenariat privé/ENERGIR

Partenariat potentiel avec ENERGIR pour valoriser les biogaz. Les décisions à prendre se feront selon les décisions du gouvernement par rapport à la ligne de tri RES/ICI, car son redémarrage aurait un impact direct sur la quantité de biogaz créé par l'enfouissement et ainsi sur les partenariats de valorisation de ces biogaz.

I2) Révision des récentes plaintes

a. Plaintes d'odeurs

Total de 4 :

- Une au mois de février;
- Une au mois de mars;
- Une au mois de mai;
- Une au mois d'octobre.

b. Plaintes de bruit

Aucune.

c. Plainte visuelle

Une au mois de février, par rapport au fait que l'on voyait le composte de GSI depuis de Maine Central. La mesure corrective de planter des arbustes afin de créer un écran naturel a été appliquée cet été.

d. Autre

Une lettre sous forme de plainte a été envoyée à Valoris dans le cadre du BAPE, disant qu'il y avait des odeurs, mais sans y préciser de dates, ni d'heures. Une réponse a été envoyée disant que Valoris est prêt à discuter plus en détail des problématiques, mais il n'y a pas eu de suite par après. Étant donné le caractère vague de la lettre, cette dernière n'a pas été considérée comme une plainte.

I3) Suivis environnementaux

a. Traitement des eaux

LES : Démarrage le 20 mai, arrêt le 03 décembre.

Installation d'un analyseur d'azote ammoniacal en continu en amont du bassin de sédimentation. Quand l'analyseur détecte une concentration donnée en azote ammoniacal, ce dernier ferme le transfert d'eau ainsi que nos installations, empêchant une contamination du bassin de sédimentation.

Du début du mois de septembre jusqu'à la mi-octobre, il y a eu des dépassements au niveau des coliformes fécaux et totaux. Durant le mois de septembre, le traitement

des eaux du LES était fermé, pour cause de maintenance. L'eau contenue dans le bassin de sédimentation stagnait, ce qui a favorisé la prolifération en coliformes, en plus que le bassin accueillait des oiseaux durant ce temps. Le tout a fait monter la concentration en coliformes. Ainsi, quand le traitement a redémarré, le traitement au peroxyde n'était pas assez efficace durant un certain temps contre une concentration en coliformes anormalement élevée. La situation s'est stabilisée par la suite.

LET : Démarrage en début mai, arrêt le 12 novembre.

Résultats de phosphore : dépassement de la norme durant le mois de mai. Durant cette période, Nous étions en recherche du dosage optimal de sulfate ferrique afin d'abaisser la concentration de phosphore sous la norme. Un dosage efficace a été trouvé, — comme le montre la concentration en phosphore, qui est restée sous la norme durant le restant de l'année.

b. Détecteur de radiation

1 alarme au centre de transfert à Sherbrooke.

4 alarmes au LET de Bury.

Résumé de la procédure lors d'une alarme :

- Déterminer le type de matière. Si c'est un seul type de matière et que c'est naturellement radioactif, on peut le mettre à l'enfouissement (ex : cendres).
- Sinon, l'isoler pendant 48 heures. Si le chargement est toujours radioactif, on refuse le chargement.

c. Goélands

Efficacité du canon à oiseaux sur le LET.

d. Sablière-gravière

Présentement exploitée par GSI Environnement (Englobe).

14) Exploitation du LET

a. Fermeture cellule 6B

Les travaux de fermeture de la cellule 6B ont été faits en 2021. Une nouvelle couche de drainage tubulaire a été ajoutée par-dessus la géomembrane afin d'améliorer le drainage de la cellule fermée.

15) Période de questions et commentaires

Comprise dans la section Varia.

16) Varia

Précisions sur le mouvement de personnel : Philippe Roberge remplace Laurie Barnabé-Francoeur, Jean-Jacques Caron est en partie remplacé par Joey Labranche. Le point de contact chez Valoris est Louis Longchamps.

Précisions sur les décrets : Premier décret de surélévation de 12 mois présentement en vigueur depuis le 28 juin 2021. Deuxième décret à venir plus tard en 2022, à la fin du 1^{er}. La fin du deuxième décret de surélévation marquera le début de l'exploitation du LET 2. Le décret d'agrandissement est prévu pour janvier 2022.

Valorisation des plastiques en sillage : c'est Récup-Estrie qui ramasse ces plastiques depuis 4 ans.

Quels sont les projets pour dans 10 ans : repartir la ligne de tri résidentielle.

17) Date des prochaines réunions

Selon la crise sanitaire, prochaine réunion prévue en juin.

18) Levée de l'assemblée

Levée à 16h18.